

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de
MACON

Séance du : TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-TROIS (3 avril 2023)

Canton de
Mâcon-Centre

Le Conseil Municipal s'est réuni le trois avril deux mille vingt-trois à 19h00, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET
de la délibération:**

**Subventions aux
associations pour
2023**

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BERNARDET Pailine, BEAUDET Marie-Pierre, BRASSEUR Loïc, CHERCHI Mickael, COCHET Grégory, GAUDILLERE David, MONNERY Maguy, PERRIN Jacques, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, PETIT Jean-Pierre, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, RACINNE Christiane, BEAUDET Adrien, ISABELLON Anne, VOISIN Laurent.

Etaient excusées MONTEIX Anne est excusée et donne pouvoir à Laurent VOISIN, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc.

Absent : GARLET Teddy.

Rapporteur : Claudine GAGNEAU

EXPOSE

Le conseil municipal doit se prononcer sur les propositions des subventions aux associations telles que présentées dans le tableau ci-dessous.

	Subventions 2023
Subventions Animation Loisirs Culture	
ACTEM	4 300 €
AMICALE PHILATELIQUE	140 €
ASTROSAONE	750 €
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 200 €
CARPE DIEM MOTO CLUB	300 €
COMITE DE JUMELAGE	3 000 €
COUNTRY OLD DANCE	300 €
DAO YIN	100 €
LA CHORALE MELOD AMIS	300 €
LA SOURCE DE LEVIGNY	140 €
LES AMIS DE CHAMPGRENON	500 €
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET ENTRETIEN DU CIMETIERE	250 €

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

Présents à la séance :

26

Le Conseil a été
convoqué le :
28 mars 2023

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le 7 avril 2023

SOCIETE DE CHASSE	200 €
Total subventions Animation Loisirs Culture	11 280 €
Subventions coopératives scolaires	
Ecole primaire de la Coupée	5 136 €
Ecole primaire de Champgrenon	6 132 €
Ecole maternelle de la Verchère	1 440 €
Total subventions coopératives scolaires	12 708 €
Subventions aux associations d'accompagnement social	
COMITE DES TETES BLANCHES	2 850 €
FOYER DE L'AMITIE	1 000 €
LES PAPILLONS BLANCS	100 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	200 €
SECOURS POPULAIRE DE MACON	200 €
VALENTIN HAÛY	200 €
Total subventions aux associations d'accompagnement social	4 550 €
Subventions aux associations sécurité	
AMICALE POMPIERS CHARNAY	200 €
FNACA - ANCIENS COMBATTANTS	180 €
PREVENTION ROUTIERE	250 €
PROTECTION CIVILE	100 €
Total subventions aux associations sécurité	730 €
Subventions aux associations sportives	
A.M.S.	5 000 €
AERO CLUB DU MACONNAIS	1 700 €
CBBS	60 000 €
ENTENTE PONGISTE LA ROCHE-CHARNAY (EPLR)	1 000 €
PETANQUE CHARNAYSIIENNE	1 700 €
READY TO GRIMPE	3 100 €
U.F.M.	4 000 €
Total subventions aux associations sportives	76 500 €
TOTAL	105 768 €

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales,
VU les dossiers de subventions déposées par chacune des associations,
VU l'avis favorable de la commission des finances du 24 mars 2023,
Le rapporteur entendu,

Après interventions de JP. BASSET, JP. PETIT et Mme le Maire,

Un amendement sur le montant initial de la subvention pour l'association des Amis du Domaine de Champgrenon est proposé par Monsieur BASSET. La subvention initialement fixée à 300€ sera de 500€ en raison de l'investissement important de cette association pour la sauvegarde du patrimoine de la commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le versement des subventions aux associations susvisées avec l'amendement proposé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Christine ROBIN